

NOTA :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.

Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.

Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif. La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.

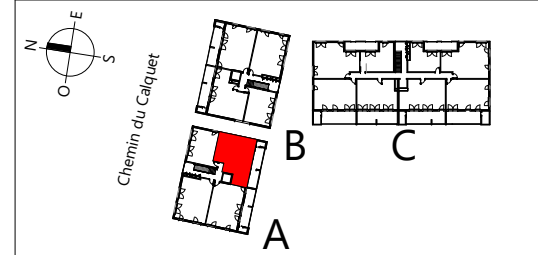
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur son plan n'est pas fourni (hormis ceux décrits dans la notice descriptive).



PRÉLUDE
Toulouse-Lardenne



Construire l'avenir ensemble®



Bâtiment A

Appartement 3 pièces - 1er étage

A1-2

Pièce de vie	26.91 m ²
Chambre 1	12.81 m ²
Chambre 2	11.09 m ²
SDB	7.15 m ²
WC	1.74 m ²
Dgt	3.06 m ²
SURFACE HABITABLE	62.76 m²

Céllier	2.36 m ²
Loggia	20.02 m ²

La surface des pièces comprend la surface des placards

Légende	
F - Fenêtre	- Soffite et faux-plafonds
PF - Porte fenêtre	- Retombée de poutre
LV - Emplacement lave-vaisselle	
LL - Emplacement lave-linge	
R - Emplacement réfrigérateur	
C - Emplacement cuisson	
PL - Placard	
CH - Chaudière gaz	
TE - Tableau électrique	
GDC - Garde-corps	
S - Séparatif	

PROVISOIRE

29/01/2021